

**LIENNE**

---

**RAPPORT DE GESTION 2003/2004**

---



## 51<sup>e</sup> EXERCICE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2003 AU 30 SEPTEMBRE 2004

### ACTIONNAIRES

---

Le capital-actions se divise en 2'400 actions nominatives d'une valeur nominale de Fr. 10'000.-- chacune, réparties comme suit :

BKW FMB Participations SA, Berne	26 2/3 %
Canton de Bâle-Ville, Bâle	26 2/3 %
Ville de Sion, Sion	26 2/3 %
Lonza S.A., Bâle	20 %

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de 3 ans, soit de 2002 à 2005.

MM.	*Eduard Thalmann	à Zoug, Président
	*Heinz Raaflaub	à Muri b. Bern, Vice-Président
	Patrick Braun	à Bolligen b. Bern
	*Léo Gärtner	à Bâle
	*François Mudry	à Sion
	René Dirren	à Viège
	Régis Loretan	à Sion
	Jörg Schild	à Bâle

*\*Les membres du Conseil dont le nom est précédé d'un astérisque forment le Comité de Direction*

#### Délégué du Gouvernement valaisan

M. Jean-Michel Georgy, à Sion

#### Secrétaire du conseil d'administration

M. George Jenelten, à Sion

### ORGANE DE RÉVISION

---

PricewaterhouseCoopers SA, à Sion

### GESTION ET EXPLOITATION

---

L'Energie de Sion-Région S.A., à Sion



Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du cinquante et unième exercice de la société, clos le 30 septembre 2004.

## EXPLOITATION

Les travaux de renouvellement et d'automation sont terminés. L'exploitation a repris un rythme de croisière.

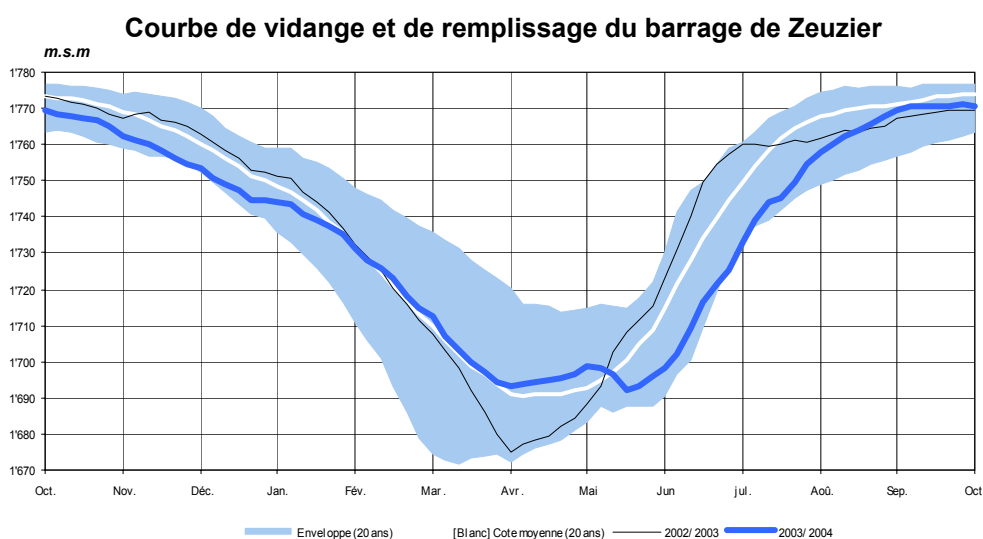
Les révisions annuelles ont eu lieu durant les mois d'avril et de mai et les principaux travaux ont été les suivants :

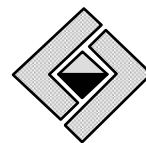
- pour répondre aux normes actuellement en vigueur, des travaux d'assainissement de l'éclairage des galeries au barrage de Zeuzier sont en cours et s'étaleront sur environ 3 ans. Le coût total se monte à Fr. 70'000.--;
- durant ces révisions, une société spécialisée a effectué un contrôle de l'état intérieur du puits blindé de Croix et de la conduite forcée de St-Léonard. Les résultats de l'analyse montrent que la protection intérieure de ces conduites devra être renouvelée dans les 5 prochaines années;
- à la suite de l'augmentation de puissance des groupes, les toits des injecteurs inférieurs de 2 groupes de la centrale de Croix ont dû être remplacés pour convenir aux nouvelles dimensions des jets. Le coût de ces travaux s'est élevé à Fr. 50'000.--.

## Bilan des apports d'eau

Les apports d'eau de l'année hydrologique 2003/2004 sont inférieurs de 7.8 % à la moyenne des 20 dernières années.

	2003/2004 mio m <sup>3</sup>	2002/2003 mio m <sup>3</sup>	Moyenne des 20 ans mio m <sup>3</sup>
Semestre d'hiver	13.234	20.838	14.486
Semestre d'été	84.100	86.863	91.040
<b>Total annuel</b>	<b>97.334</b>	<b>107.701</b>	<b>105.526</b>

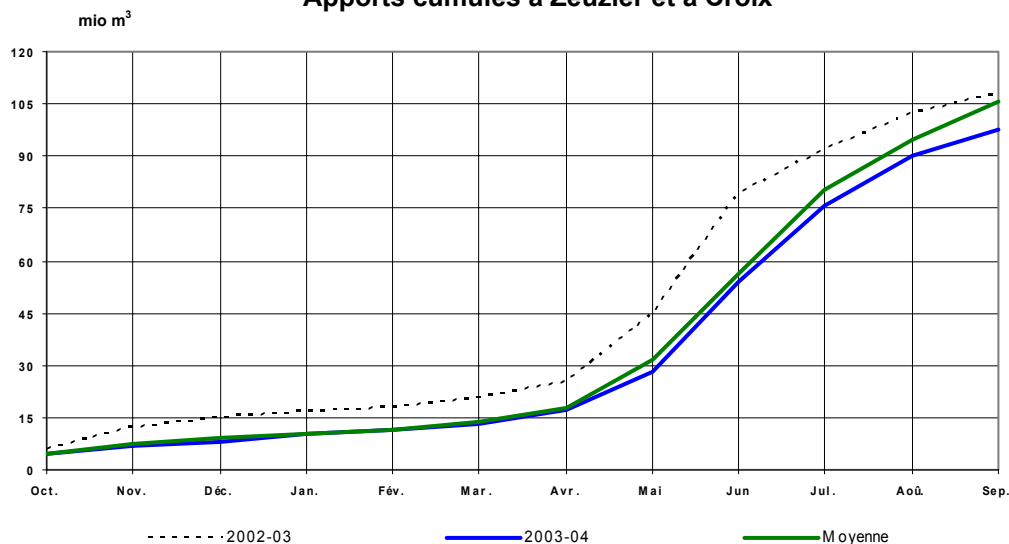




La répartition entre le bassin supérieur et le bassin intermédiaire est la suivante :

	2003/2004 mio m <sup>3</sup>	2002/2003 mio m <sup>3</sup>	Moyenne des 20 ans mio m <sup>3</sup>
Bassin de Zeuzier	74.773	81.598	78.661
Bassin de Croix	22.561	26.103	26.865
<b>Total annuel</b>	<b>97.334</b>	<b>107.701</b>	<b>105.526</b>

### Apports cumulés à Zeuzier et à Croix



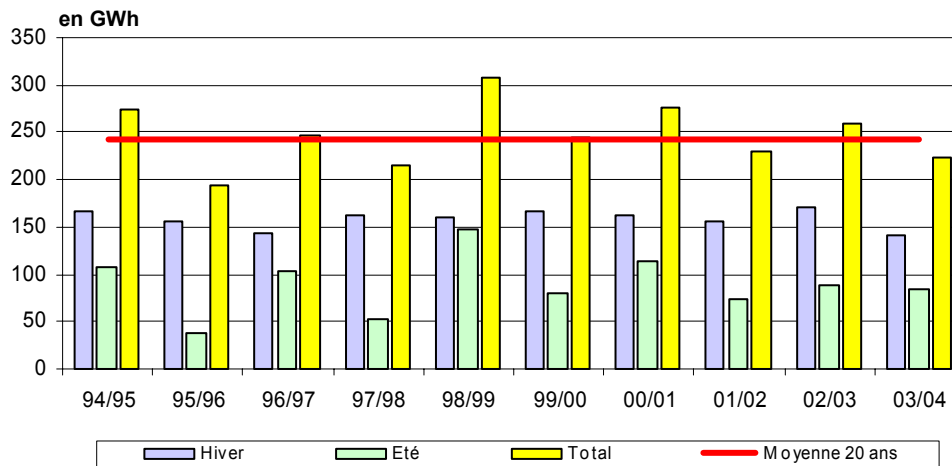
### Fourniture d'eau

Durant l'exercice, 333'181 m<sup>3</sup> d'eau ont été facturés pour l'alimentation en eau potable des communes d'Ayent et de Lens.

### Bilan d'énergie

Durant l'exercice, les usines ont produit les quantités d'énergie suivantes :

Production alternateurs en GWh	2003/2004			2002/2003		
	hiver	été	total	hiver	été	total
Croix	89.502	47.172	136.674	106.569	50.907	157.476
St-Léonard	51.203	36.172	87.375	64.569	36.173	100.742
Chamarin	0	0.130	0.130	0	1.224	1.224
<b>Total annuel</b>	<b>140.705</b>	<b>83.474</b>	<b>224.179</b>	<b>171.138</b>	<b>88.304</b>	<b>259.442</b>





## COMPTES ANNUELS

### Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes annuels 2003/2004 de l'Electricité de la Liéne SA ont été établis conformément aux règles du droit des sociétés anonymes et avec les normes Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les commentaires ci-après comprennent également les informations prescrites à l'article 663b du Code des Obligations (CO), « Annexe ».

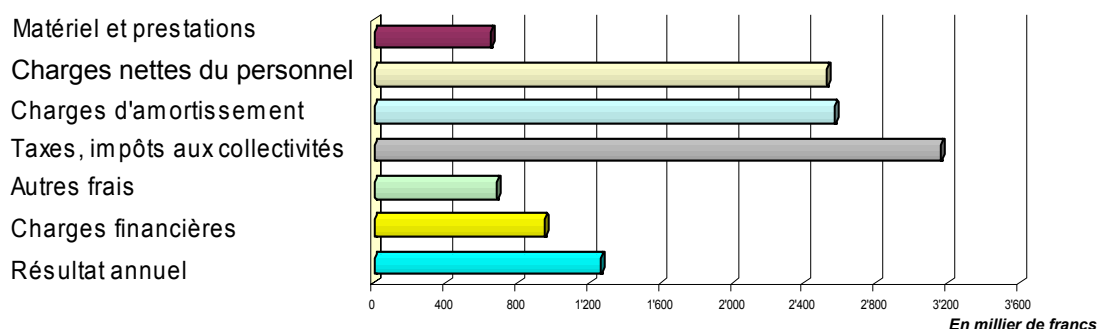
Les immobilisations corporelles sont amorties par catégorie d'immobilisation sur la durée d'utilisation selon la méthode linéaire.

### Charges et produits

Le total des charges d'exploitation de l'exercice 2003/2004 s'élève à Fr. 11'000'191.25 en diminution de Fr. **457'871.47** par rapport à l'exercice précédent.

La baisse provient principalement d'une diminution des charges des concessions due à des apports d'eau inférieurs à la moyenne et à la réduction des charges du personnel.

Le montant net des dépenses prises en charge par les partenaires est de Fr. 11'807'832.55 contre Fr. 12'312'547.87 pour l'exercice précédent. La diminution est de Fr. **504'715.32**.



### Actif

Les créances sur ventes et prestations concernent principalement le montant facturé à la clôture de l'exercice pour la vente d'eau potable.

Le compte de régularisation de l'actif englobe la valeur des intérêts courus, les impôts anticipés à récupérer et les primes d'assurances payées d'avance.

### Passif

Le compte de régularisation du passif englobe principalement les redevances courues, les intérêts courus et les recettes reçues d'avance.

### Annexe

L'annexe est établie conformément à l'article 663b du Code des Obligations et avec les normes Swiss GAAP RPC. Elle comprend, notamment, une récapitulation détaillée des créances et engagements de la société envers les actionnaires et des tiers.

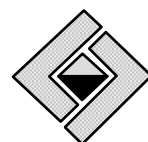
### Organe de révision

L'Assemblée générale du 12 mars 2004 a confié le mandat de révision, pour une année, à la Société PricewaterhouseCoopers SA, à Sion.



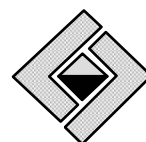
## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	Annexe	2003/04 en mille CHF	2002/03 en mille CHF
Frais annuels à charge des partenaires	4	11 808	12 313
Ventes d'énergie et d'eau à des tiers	5	1 353	1 394
Remboursement de prestations		336	268
Autres produits d'exploitation		65	58
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>13 562</b>	<b>14 033</b>
Achats d'énergie		-804	-747
Matériel et prestations		-648	-625
Main d'œuvre facturée		-2 860	-2 880
Charges des concessions		-2 760	-3 197
Charges d'amortissement		-2 573	-2 575
Autres charges d'exploitation		-868	-883
Impôts sur le capital et impôts divers		-487	-487
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-11 000</b>	<b>-11 394</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts</b>		<b>2 562</b>	<b>2 639</b>
Produits financiers		9	14
Charges financières		-965	-1 046
<b>Résultat avant impôt sur le bénéfice</b>		<b>1 606</b>	<b>1 607</b>
Impôt sur le bénéfice		-344	-344
<b>Résultat</b>		<b>1 262</b>	<b>1 263</b>



## BILAN

	Annexe	30.09.2004 en mille CHF	30.09.2003 en mille CHF
Immobilisations corporelles	3	55 893	58 355
<b>Actif immobilisé</b>		<b>55 893</b>	<b>58 355</b>
Créances sur ventes et prestations	6	184	222
Autres créances	7	9	1
Comptes de régularisation de l'actif	8	179	44
Liquidités		298	13
<b>Actif circulant</b>		<b>670</b>	<b>280</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>56 563</b>	<b>58 635</b>
Capital-actions		24 000	24 000
Réserve générale		4 124	4 061
Résultat de l'exercice		1 263	1 264
<b>Fonds Propres</b>	<b>9</b>	<b>29 387</b>	<b>29 325</b>
Emprunts	10	24 000	26 000
<b>Dettes à long terme</b>		<b>24 000</b>	<b>26 000</b>
Dettes sur achats et prestations	11	741	597
Autres dettes	12	14	129
Comptes de régularisation du passif	13	2 421	2 584
<b>Dettes à court terme</b>		<b>3 176</b>	<b>3 310</b>
<b>Fonds étrangers</b>		<b>27 176</b>	<b>29 310</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>56 563</b>	<b>58 635</b>



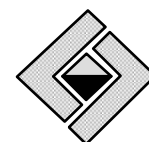
## TABLEAU DE FINANCEMENT

	2003/04 en mille CHF	2002/03 en mille CHF
Résultat	1 262	1 263
Amortissements	2 573	2 575
<b>Cash flow</b>	<b>3 835</b>	<b>3 838</b>
Variation de l'actif circulant net	-240	-413
<b>Flux de fonds relatifs à l'exploitation</b>	<b>3 595</b>	<b>3 425</b>
Investissements sur immobilisations corporelles	-145	0
Désinvestissements sur immobilisations corporelles	35	0
<b>Free cash flow</b>	<b>3 485</b>	<b>3 425</b>
Dividende distribué	-1 200	-1 440
Variation des dettes financières à long terme	-2 000	-2 000
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations financières</b>	<b>-3 200</b>	<b>-3 440</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>285</b>	<b>-15</b>

### *Justification*

Liquidités au début de l'exercice	13	28
Liquidités à la fin de l'exercice	298	13
<b>Variation des liquidités et titres</b>	<b>285</b>	<b>-15</b>





## ANNEXE

### 1- Principes régissant l'établissement des comptes et du bilan

#### *Généralités*

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC. Ils fournissent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

#### *Principes d'évaluation*

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur pour risques concrets d'insolvabilité.

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés selon la méthode des amortissements constants. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la valeur d'utilisation technique et économique, mais au maximum sur la durée de la concession des immobilisations de la production d'énergie.

Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes :

#### *Immobilisations*

Bâtiments d'exploitation et administratifs	40 ans
Installations électriques	35 ans
Installations hydrauliques	40 – 80 ans
Equipements d'exploitation	10 – 15 ans

### 2- Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des actifs de la société est vérifiée périodiquement et ajustée en conséquence si une perte de valeur durable est intervenue.

### 3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se sont modifiées de la manière suivante :

<b>en mille CHF</b>	Immeubles	Installations de production	Matériel Moblier Véhicules	Installations en construction	Total
Valeurs d'achat au 01.10.03	476	131 822	0	0	132 298
Entrées	0	0	0	145	145
Sorties	0	-7	0	0	-7
Valeurs d'achat au 30.09.04	476	131 815	0	145	132 436
Amort. cumulés au 01.10.03	-476	-73 467	0	0	-73 943
Amortissements 2003/2004	0	-2'573	0	0	-2 573
Sorties	0	-28	0	0	-28
Amort. cumulés au 30.09.04	-476	-76 068	0	0	-76 544
Valeur comptable nette au 30.09.04	0	55'747	0	145	55'892
Valeur comptable nette au 01.10.03	0	58'355	0	0	58'355

Les valeurs d'assurance incendie des installations de production et des immeubles s'élèvent, le 30.09.2004, à Fr. 137.032 mio (30.09.2003 Fr. 137.068 mio).



#### 4- Frais annuels à la charge des partenaires

Les charges qui ne sont pas couvertes par les autres produits d'exploitation ainsi que par les produits financiers sont, selon le règlement contractuel, prises en charge par les partenaires en fonction de leur participation.

#### 5- Ventes d'énergie et d'eau à des tiers

Pour la transaction avec les actionnaires, il s'agit de la vente d'énergie de remplacement.

en mille CHF	2003/04	2002/03
Vis-à-vis des actionnaires	807	807
Vis-à-vis des tiers	546	587
<b>Total</b>	<b>1 353</b>	<b>1 394</b>

#### 6- Créances sur ventes et prestations

Des prestations ont été effectuées en fin d'exercice pour un partenaire.

en mille CHF	30.09.2004	30.09.2003
Vis-à-vis des actionnaires	6	2
Vis-à-vis des tiers	178	220
<b>Total</b>	<b>184</b>	<b>222</b>

#### 7- Autres créances

en mille CHF	30.09.2004	30.09.2003
Vis-à-vis des actionnaires	0	0
Vis-à-vis des tiers	9	1
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>1</b>

#### 8- Comptes de régularisation de l'actif

en mille CHF	30.09.2004	30.09.2003
Avoir fiscal	110	10
Vis-à-vis des tiers	69	34
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>44</b>

#### 9- Fonds propres

Le capital-actions se compose de 2'400 actions nominatives d'une valeur nominale de Fr. 10'000.-- chacune. Les fonds propres ont évolué de la manière suivante:

en mille CHF	Capital-actions	Réserve générale	Résultat du bilan	Total des fonds propres
Capitaux propres au 01.10.03	24 000	4 061	1 264	29 325
Attribution		63	-63	0
Dividende			-1 200	-1 200
Résultat de l'exercice 2003/04			1 262	1 262
<b>Capitaux propres au 30.09.04</b>	<b>24 000</b>	<b>4 124</b>	<b>1 263</b>	<b>29 387</b>



#### 10- Emprunts

en mille CHF				30.09.2004	30.09.2003
	Taux d'intérêt en %	Durée	Résiliation		
	3.50	01.02.1999-01.02.2007	-	12 000	12 000
	4.04	27.03.2002-27.03.2007	-	12 000	14 000
<b>Total</b>				<b>24 000</b>	<b>26 000</b>

#### 11- Dettes sur achats et prestations

Les dettes envers les actionnaires sont les frais annuels à la charge des partenaires trop facturés en cours d'exercice.

en mille CHF		30.09.2004	30.09.2003
Vis-à-vis des actionnaires		435	248
Vis-à-vis des tiers		306	349
<b>Total</b>		<b>741</b>	<b>597</b>

#### 12- Autres dettes

en mille CHF		30.09.2004	30.09.2003
Vis-à-vis des actionnaires		0	0
Vis-à-vis des tiers		14	129
<b>Total</b>		<b>14</b>	<b>129</b>

#### 13- Comptes de régularisation du passif

en mille CHF		30.09.2004	30.09.2003
Vis-à-vis des actionnaires		0	0
Vis-à-vis des tiers		2 421	2 584
<b>Total</b>		<b>2 421</b>	<b>2 584</b>

#### 14- Engagements résultant de la prévoyance professionnelle

La société n'a pas de collaborateur propre. Conformément au contrat de mandat, le personnel nécessaire est mis à disposition par l'Energie de Sion-Région SA. Les frais de personnel figurant au compte de résultat correspondent aux charges facturées par l'Energie de Sion-Région SA. Par conséquent, la société n'est pas porteuse de risques selon Swiss GAAP RPC 16.

#### 15- Relations avec des sociétés liées

Les sociétés liées comprennent les Actionnaires. Le cadre général des relations entre la société et ses actionnaires est défini par un contrat de partenaires. Si des relations substantielles existent avec ceux-ci, elles seront mentionnées dans les remarques respectives sur le bilan et le compte de profits et pertes. Toutes les transactions sont traitées conformément aux usages du marché.

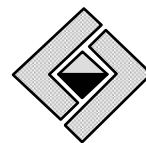
#### 16- Présentation des comptes

La présentation des comptes de l'exercice 2002/2003 a été modifiée à des fins de comparaison.

#### 17- Indications supplémentaires

Après la date de bouclage des comptes au 30.09.2004, aucun événement méritant d'être relevé n'est intervenu.

Il n'existe pas d'autre fait devant être signalé en vertu de l'article 663b du CO et des normes Swiss GAAP RPC.



## PROPOSITIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

Sur la base de ce qui précède, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

- 1- approuver le présent rapport de gestion, le compte de profits et pertes de l'exercice 2003/2004, le bilan au 30 septembre 2004 ainsi que l'annexe, tels que présentés par le Conseil d'administration;
- 2- donner décharge aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion;
- 3- répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante:

<b>en CHF</b>	<b>2003/04</b>	2002/03
Dividende de 5% sur le capital-actions de CHF 24'000'000	1'200'000	1'200'000
Attribution à la réserve générale	63'000	63'000
<b>Total</b>	<b>1'263'000</b>	<b>1'263'000</b>

- 4- procéder à la désignation de l'organe de révision.

Sion, le 3 décembre 2004

Au nom du Conseil d'administration  
Le Président

E. Thalmann

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale des actionnaires de  
l'ELECTRICITE DE LA LIENNE SA  
Sion

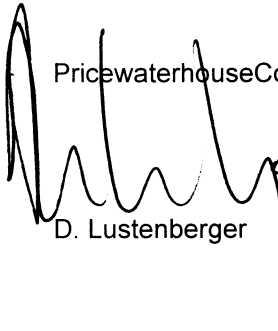
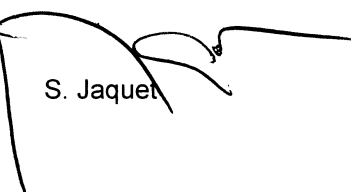
En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe) de l'Electricité de La Lienne SA pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA  
  
D. Lustenberger  
  
S. Jaquet  
Sion, le 3 décembre 2004